

MESURES

Les acteurs de la prévention et de la sécurité en Région de Bruxelles-Capitale et les partenaires développent leurs actions et projets pour répondre aux mesures suivantes :

- 6.1** Prioriser une approche coordonnée autour des nuisances, la criminalité et d'autres problématiques de sûreté sur le réseau de transport public, en stations et dans les arrêts des transports en commun et ses infrastructures.
- 6.2** Promouvoir de bonnes pratiques en termes de rénovation et aménagement des infrastructures (voiries/espaces publics) afin de faciliter et sécuriser la coexistence d'une pluralité d'usager·ère·s de réseaux de transport et de partager l'espace public.
- 6.3** Assurer la formation des acteurs de la prévention et de la sécurité en privilégiant une approche multidisciplinaire des phénomènes couverts par la thématique et sur la manière de les gérer, depuis la prévention et la détection des victimes jusqu'à la prise en charge et l'accompagnement des victimes et auteurs.
- 6.4** Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation ciblées (professionnels, jeunes, aîné·e·s, etc.) en matière de comportements à risque, mobilité et autres dangers sur la route.
- 6.5** Améliorer la chaîne contrôle-sanction des infractions au Code de la route afin de fluidifier le suivi par le Parquet et le Tribunal et développer des sanctions alternatives en cas d'infraction grave.
- 6.6** Affiner l'image des phénomènes en rapport avec la thématique par la mise en œuvre et le suivi d'indicateurs en développant les synergies entre BPS et les parties prenantes en matière de mobilité.



6.7

Développer une approche régionale en termes de problèmes de sécurité et de sentiment d'insécurité liés aux nouvelles formes de mobilité.

ACTION PARTENAIRE

Plan Régional Goodmove

États Généraux de la Sécurité routière

Bruxelles Mobilité, l'administration régionale chargée des travaux publics, de la mobilité, de la sécurité routière et des taxis, définit et met en œuvre les stratégies de mobilité, de sécurité routière ainsi que les projets d'aménagement, de renouvellement et d'entretien des espaces publics et des voiries régionales, ainsi que les infrastructures de transports en commun.

Dans une optique de complémentarité des plans régionaux, les actions planifiées dans ces outils programmatiques seront prises en compte et, selon la pertinence, intégrées au plan de mise en œuvre thématique annuel du PGSP. De cette manière, la contribution des acteurs de la prévention et de la sécurité aux actions adoptées sous ces instruments régionaux sera garantie, tout en assurant la mise en œuvre des mesures définies dans le PGSP.

Les campagnes de communication et de sensibilisation à la sécurité routière de Bruxelles Mobilité participent à la mesure 6.4 :

Exemples :

- Bruxelles a récemment ciblé deux des grands « Killers », la conduite sous influence et les vitesses excessives et inadaptées.
- Campagne Vitesse 2019, pour le respect des limitations (50-30)
Public cible : tous les conducteur·rice·s, toutes catégorie d'âge
- Campagne Barlos, 2020 sur les assuétudes (alcool, drogue et médicament)
Public cible : 18-25 ans

Le plan régional de mobilité, le plan d'action Sécurité Routière pilotés par Bruxelles mobilité contribuent un cet objectif de sécurisation des voiries et des espaces publics et s'inscrit donc dans la mesure 6.2.

6.8

Améliorer la prise en charge des personnes impliquées, directement ou indirectement, dans les accidents de la route et renforcer le suivi des auteurs d'infractions routières.

6.9

Renforcer et intégrer les différents dispositifs d'accompagnement, d'orientation et de prise en charge des personnes sans-abris et mendiante présentes sur les réseaux de transport en RBC.